



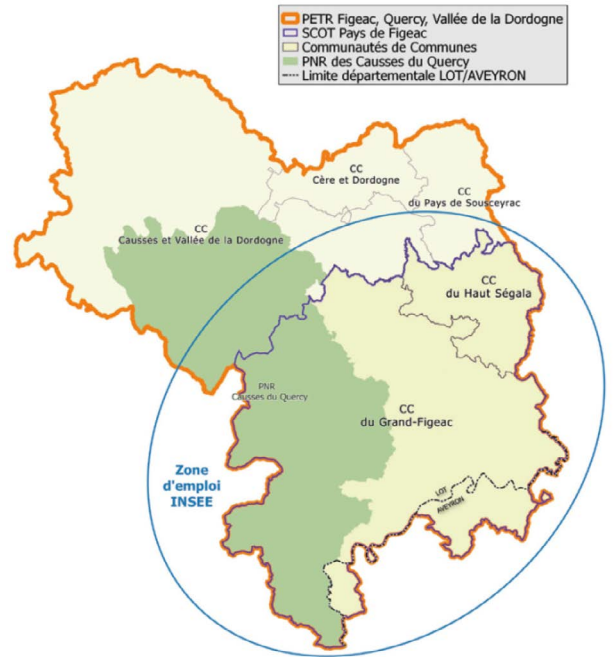
PAYS DE FIGEAC

Le rédacteur de cette fiche a pris le parti de présenter courant 2016 la situation des politiques et projets alimentaires menés dans des intercommunalités témoins et d'y analyser l'organisation des acteurs, leurs projets et leurs attentes.

Le territoire du pays de Figeac

Le pays de Figeac est situé au sud du Massif Central, au nord de la région Midi-Pyrénées et dans le département du Lot. Il s'agit d'un territoire rural, polarisé par la petite ville de Figeac et quelques pôles ruraux (Capdenac Gare, Lacapelle-Marival, etc.). Plusieurs entités géographiques et paysagères constituent ce territoire : le Ségala, la Limargue, la Causse ainsi que les vallées du Lot et du Célé.

Le pays couvre 91 communes et compte 45000 habitants pour une surface de 947 km², soit une densité de 48 habitants/km². C'est un territoire rural, essentiellement dominé par l'élevage bovin (laitier et allaitant). Le pays de Figeac est également marqué par la présence de l'industrie aéronautique (avec notamment des entreprises telles que Forest-Liné ou Figeac Aéro), qui emploie plus de 1500 personnes sur le bassin figeacois. Il s'agit en effet du 1er bassin industriel du Lot, qui fait partie de la « Mecanic Vallée », une association de plus de 210 entreprises de l'industrie mécanique réparties sur un territoire interrégional allant de Tulle à Rodez. La transformation agroalimentaire est aussi bien présente sur le territoire avec quelques entreprises laitières ou des conserveries.



Carte institutionnelle du P.E.T.R. du Grand Figeac
source : www.grand-figeac.fr

Réforme territoriale et changements institutionnels sur le territoire

La communauté de communes du Grand Figeac a été créée en novembre 2013, suite au regroupement de trois communautés de communes (Causse Ségala Limargue, Vallée et Causse, et Figeac Communauté) donnant lieu à une collectivité de 79 communes et plus de 42000 habitants pour une surface de 1087 km². En mai 2015, les services du pays ont été absorbés par le Grand Figeac. A ce jour, la structure « pays » existe toujours juridiquement et a vocation à porter des projets prospectifs tels que le SCoT, mais ne dispose d'aucun agent. Un pôle d'équilibre territorial et rural (P.E.T.R.) a également été constitué en juin 2015, pour animer et gérer le programme de financement européen Leader, et construire un projet de territoire commun.

Pays de Figeac	P.E.T.R. Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne (créé le 23/06/2015)
91 communes, 45000 habitants	174 communes, 92606 habitants
947 km ² , 48 hab./km ²	
Communauté de communes du Grand Figeac (créée au 22/11/2013) :	Élue en charge de l'agriculture et l'alimentation : Bernadette Lample, maire de Camburat
79 communes, 42 019 habitants	
Président : Martin Malvy	

Les acteurs du système alimentaire local, selon les "sept familles" de la démarche :

Producteurs	Grill des éleveurs, Association « Escapades gourmandes en Quercy », fermes pédagogiques,...
Restaurateurs	Hôtels-restaurants, traiteurs,...
Restauration collective	ESAT l'Abeille, EHPAD, cantines scolaires,...
Métiers de bouche	Artisans-commerçants, traiteurs,...
Distributeurs	Fermes de Figeac, GMS, épicerie sociale,...
Consommateurs	Les Passeuses de Goût,...
Relais associatifs	REGAIN, Adefpat (formation et accompagnement des participants),...

L'émergence d'un projet alimentaire territorial ?

Les échanges organisés lors de la phase d'élaboration de la démarche ont conduit à l'émergence de plusieurs projets associant des acteurs de « familles » distinctes, qui parfois ne se connaissaient pas avant le début de la démarche. Ainsi, des initiatives telles que les Passeuses de goût (association proposant des ateliers de cuisine à partir de produits du territoire) ou un projet d'offre traiteur à base de produits locaux ont pu voir le jour.

En définitive, la démarche a produit un "*projet alimentaire territorial fondé sur une gouvernance alimentaire de territoire, et un signe de reconnaissance collectif*", ce dernier visant à offrir une identité visuelle commune au projet et à ses participants.

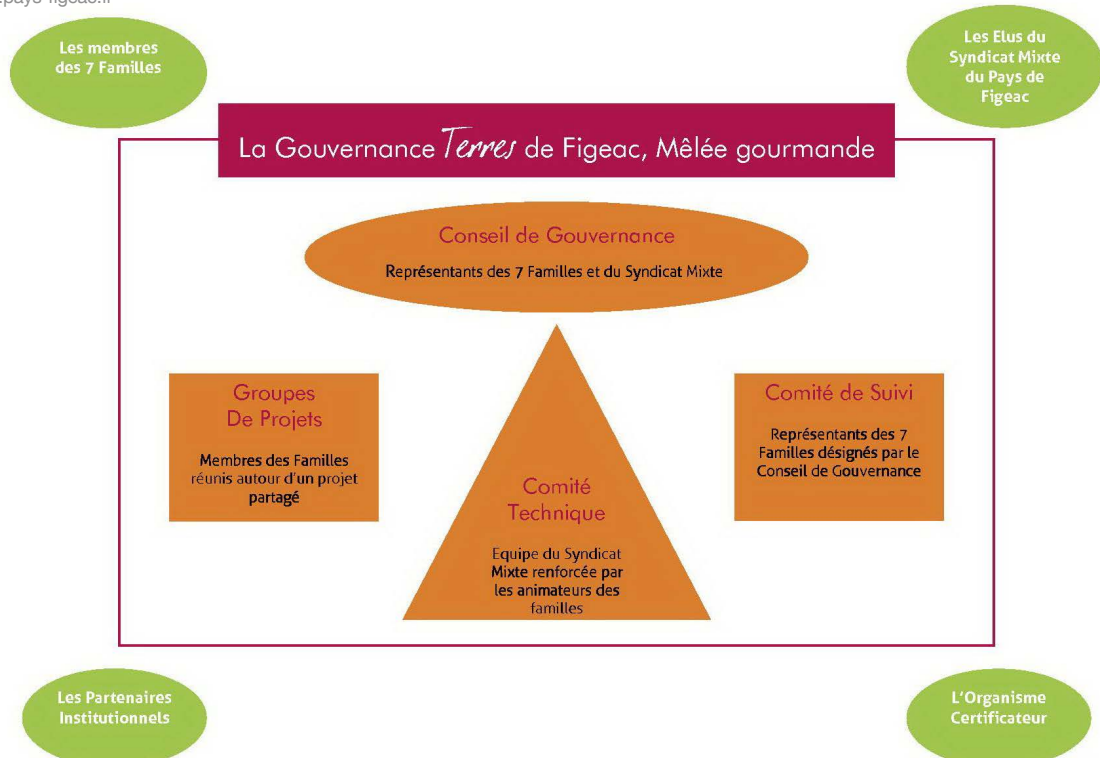


¹ Extrait de l'entretien avec l'ancienne directrice du syndicat mixte du pays de Figeac, novembre 2015.

Quid de la gouvernance du projet ?

La gouvernance définie dans le cadre de la démarche repose sur des instances distinctes, qui associent acteurs parties prenantes de la démarche et représentants du syndicat mixte. Ces instances visaient à valider l'entrée de nouveaux acteurs dans la démarche et leur estampillage « Terres de Figeac, Mêlée Gourmande » (Conseil de gouvernance), accompagner les acteurs souhaitant s'associer à la démarche (Comité de suivi), ou réfléchir à des projets communs (Groupes de projets) entre familles d'acteurs. Le bon fonctionnement de ces instances semble avoir résidé à la fois dans l'ingénierie et les techniques d'animation mobilisées pour la démarche.

Schéma : Gouvernance de "Terres de Figeac, Mêlée gourmande"
source : www.pays-figeac.fr



Etat de la politique alimentaire territoriale du pays de Figeac :

La démarche "Terres de Figeac, Mêlée Gourmande" s'est heurtée à quelques difficultés, dues notamment au fait que les instances de gouvernance imaginées pour la démarche étaient nombreuses, et leur fonctionnement parfois lourd et complexe. De plus, certains acteurs – institutionnels et élus en particuliers – ont eu des difficultés à saisir la démarche dans sa cohérence et sa globalité, celle-ci reposant sur une multitude d'initiatives (en parallèle de la démarche initiale de concertation).

Le départ de la directrice du pays, qui avait été à l'origine de la démarche, ainsi que le non-renouvellement d'un poste d'animateur dédié à partir de décembre 2014, dans un contexte d'absorption des services du pays par la communauté de communes du Grand Figeac, ont conduit à ralentir la démarche de façon conséquente. De fait aujourd'hui, certains participants estiment qu'elle est "en dormance" voire même "au point mort", d'autant plus qu'elle ne semble plus bénéficier d'aucun portage politique.

¹ Extraits d'entretiens réalisés avec des acteurs parties prenantes de la démarche, novembre 2015.

Et l'avenir ?

Aujourd'hui, si la question du portage politique interroge, certains participants à "Terres de Figeac, Mêlée Gourmande" semblent s'être saisis de la dynamique initiée par la démarche, qui pourrait être reprise grâce à la création récente d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE Figeacteurs), une organisation en mesure de porter des projets opérationnels. Ce PTCE vise notamment à "Développer les circuits courts alimentaires et l'offre de services associés"¹ à travers la poursuite de projets déjà engagés par les participants.

¹ Fiche de présentation du PTCE « Figeacteurs », réalisée par le Labo de l'ESS (septembre 2015).

Quelques références

- ◇ Intervention de Bénédicte Dupré dans le cadre de la formation à distance "Construire une politique alimentaire territorialisée : du diagnostic à l'action", AgroParisTech, 15 avril 2016.
- ◇ Projet Casdar Interval, Guide méthodologique: "Accompagner les synergies entre acteurs économiques de l'alimentation sur les territoires", pp. 59-62, 2015.
- ◇ Syndicat mixte du Pays de Figeac, InfoSCoT du Pays de Figeac – La lettre d'information du SCoT, décembre 2013.
- ◇ INSEE, Dossier Midi-Pyrénées n°2, "Zone d'emploi de Figeac", pp. 47-54, 2014.
- ◇ Site Internet du pays de Figeac : www.pays-figeac.fr

Le projet RnPAT

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités qui portent le projet sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Durée du projet : 1er septembre 2015 au 30 août 2018



Rédaction :

Camille BILLON, doctorante
AgroParisTech - mai 2016

Conception et réalisation :
Terres en villes - juin 2016